

Programme de formation

CACES R®482 Engins de chantier



Objectifs

Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité d'engins de chantier dans un cadre professionnel

Être capable de conduire en sécurité les engins de chantier conformément à la recommandation R482 de la CNAM



Public concerné et pré-requis

Etre âgé de 18 ans minimum

Ne pas avoir de restrictions ou de contre indications médicales pour l'utilisation des engins de chantier

Maîtriser le français (oral et écrit)

Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases

Expérience

professionnelle requise: NON



Moyens pédagogiques et techniques

- Livret stagiaire individuel

- 1 salle de formation équipée

Vidéoprojecteur, PC, paperboard

- 1 aire d'exercice

pratique conforme

- Engins de chantiers

représentatifs selon catégories



Programme

THEORIE :

Connaissances générales

Technologie des engins de chantier

Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories CACES®

Règles de circulation applicable aux engins de chantier

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

Exploitation des engins de chantier

Vérifications d'usage des engins de chantier

PRATIQUE :

Prise de poste et vérification

Conduite et manœuvres

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Conduite au moyen d'une télécommande (option)
Chargement / déchargement sur porte-engins (option pour les catégories B à F)



Matériel nécessaire pour suivre la formation

Les stagiaires doivent avoir
des chaussures de sécurité,
des gants et un casque de
chantier



Délai d'accès



Accessibilité à la formation



Equivalences de la formation



Qualification des intervenants

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

? Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

? Examinateurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ODF et/ou par des organismes extérieurs.



Modalités d'évaluation des acquis

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® engins de chantiers (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R482 de la CNAM) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid



Sanction visée

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les engins de chantier conforme à la recommandation R372 modifiée de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).



Débouchés

CODES ROUSSEAU SAS 135 rue des Plesses – 85180 Le Château d'Olonne – Tél. 02 51 23 11 0

Adresse postale : CS 80093 – 85109 LES SABLES D'OLONNE CEDEX - S.A.S. au capital de 6 000 000 €

R.C.S. La Roche-sur-Yon B 486 580 210 – APE 5811 Z - Document à nous retourner à formation@codes-rousseau.fr



Modalité

Présentiel & Fractionnable



Niveau

Autres formations professionnelles continues



Durée

21 heures



Effectifs

6 stagiaires



Taux de réussite



Taux de validation